

Gestion et Comptabilité allemande

Droit et fiscalité des sociétés



Programme

Partie 1 – Mardi 23 juin 2009

Droit des sociétés : choix d'une forme d'implantation

- Les formes juridiques : GmbH, AG, KG et autres formes
- Organes de gestion
- Aspects juridiques en cas de surendettement

Fiscalité des sociétés

- Fiscalité directe et indirecte
- Réforme fiscale 2008

Fiscalité des personnes

Droit social

- Aperçu sur le contexte social allemand
- Types d'assurance, taux, modalités de paiement et couverture

Partie 2 – Mercredi 24 juin 2009

Les aspects comptables

- Environnement légal
- Obligations des sociétés allemandes
- Loi sur la modernisation des bilans à partir de 2010
- Lire les comptes allemands : différences de valorisation et de présentation
- Réglementation en matière de consolidation

Optimisation de votre implantation et maîtrise des coûts

Objectifs

- Optimisation juridique, fiscale et sociale de l'entreprise
- Optimisation de la gestion courante par la compréhension des comptes sociaux : bilans et comptes de résultat
- Budgétisation d'une exploitation simple
- Maîtrise des coûts par l'outsourcing

Animateurs

STRATEGIE & ACTION

- **Dominique JOST**, centre de domiciliation et de gestion

M  **MAZARS**

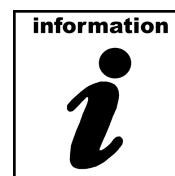
- **Pascale WIESENACK**, Expert Comptable

Date et lieu

Mardi 23 juin 2009 **Partie 1 à Paris**
Mercredi 24 juin 2009 **Partie 2 à Paris**

Il est possible de participer à seulement un des deux jours du séminaire. Veuillez dans ce cas le préciser sur le bulletin d'inscription.

Inscriptions & Séminaires intra



Christiane Wintzeritz
Lebacherstr. 4
D-66113 Saarbrücken
Tél : +49 (0)681 99 63 136
Fax : +49 (0)681 99 63 111
c.wintzerith@e-netmail.com

www.cdfa.de / www.strategie-action.com

Ce programme est disponible en intra et peut être adapté aux besoins spécifiques de votre entreprise.



Faits et réalités :

Pour être reconnu en Allemagne il faut se fondre dans le paysage et se « germaniser » autant que faire se peut pour :

- se doter d'une image volontariste et d'une réelle crédibilité à long terme,
- sécuriser ses interlocuteurs qui, dès qu'ils doivent travailler avec un étranger, peuvent craindre les aléas nombreux que cela peut représenter,
- s'assurer d'une réelle capacité de communication et pallier aux contraintes linguistiques existant entre nos deux pays,
- assurer un service optimal.

L'Allemagne offre de **nombreuses facilités de gestion**. Une implantation dans ce pays n'est pas source de complications mais bien au contraire un **avantage en termes de management** en raison de :

- une fiscalité avantageuse
- un contexte légal relativement stable et transparent
- une relation à l'administration très saine.

Cela dit, toute réglementation a ses spécificités et pour en tirer avantage encore faut-il les connaître intimement.

Objectifs :

- Choisir la forme d'implantation et la forme juridique la plus avantageuse
- Assurer une optimisation fiscale de l'entreprise
- Satisfaire aux contraintes formelles du droit des sociétés
- Maîtrise de la fiscalité des personnes
- Maîtrise du droit social et optimisation des intérêts des personnels migrants
- Compréhension de l'environnement légal de la gestion d'une entreprise
- Compréhension des comptes sociaux : bilans et comptes de résultat
- Optimisation de la gestion courante
- Consolidation des comptes
- Budgétisation d'une exploitation simple
- Maîtrise des coûts par l'outsourcing

Notre apport :

- Des spécialistes du marché allemand
- Des informations de première main
- Des recommandations et conseils immédiatement applicables
- Une formation interactive : des exposés agrémentés de nombreux tours de table et de discussions
- L'étude des cas individuels

Auditoire :

Lors de notre séminaire vous pourrez échanger avec des représentants des fonctions suivantes :

Direction générale, direction commerciale, managers et responsables commerciaux, responsables de zone export, responsables juridiques, responsables fiscaux, responsables financiers, ... impliqués régulièrement dans des relations internationales vente.

Pour favoriser les échanges le nombre de participants est limité à 15.

Tarifification :

Tarifs HT	1 participant	à partir de 2 participants
Standard	475 € / jour	390 € / jour
Adhérent CCFA / client SAA ou MAZARS	290 € / jour	250 € / jour

Programme détaillé :

Voir page suivante



Partie 1 – Mardi 23 juin 2009

**DROIT DES SOCIETES : CHOIX D'UNE FORME
D'IMPLANTATION**

Formes juridiques

Création, Capital, Associés,
Raison sociale, Objet de l'entreprise, Exercice social
Statuts, Autres formalités

Organes de gestion

Assemblée générale, Conseil d'Administration, Conseil
de Surveillance
Gérance et Directoire : droits et responsabilités

FISCALITE DES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés
La taxe professionnelle
La TVA
Influence de la structure juridique sur le régime fiscal
Principe de prédominance, passage du bilan social au
bilan fiscal
Réforme fiscale 2008,
reports déficitaires, thin capitalisation rules, contrats
de répartition des charges
Intégration fiscale

FISCALITE DES PERSONNES

Retenue fiscale sur salaires
Impôt sur le revenu

DROIT SOCIAL

Assurances Maladie
Accidents du travail
Vieillesse
Chômage
Calcul des charges sociales employeur/employé
Particularités allemandes en matière de droit du travail

Partie 2 – Mercredi 24 juin 2009

LES ASPECTS COMPTABLES

Environnement légal

Sources du droit comptable allemand
Principes comptables généraux (GoB)
Plans comptables allemands
Loi sur la „modernisation des bilans à partir de 2010

Obligation des sociétés commerciales

Etablissement des comptes
Révision légale
Publication des états financiers

Bilan

Présentation en valeur nette des postes de l'actif
Définition des provisions et charges, comptes
rattachés, capitaux propres négatifs.
Examen des méthodes de présentation et valorisation
des postes suivants: Les immobilisations, les stocks,
les comptes clients, les provisions pour retraites, pour
pertes à terminaison, pour impôts, les autres
provisions, les comptes de TVA.
Impact de la nouvelle loi de modernisation des bilans
sur les postes Provisions, Impôts latents, Activation
des frais de développement.

Compte de résultat

Par nature/fonction, niveau de résultat, variation de
stocks, résultat courant/exceptionnel

Annexe comptable

Rapport de gestion

**Transposer les comptes allemands en comptes
français**

Exemple pratique
Conseils pour mise en place de reporting et intégration
des comptes allemands au niveau des comptes de la
société mère

Les comptes consolidés

Obligation des groupes en matière de consolidation et
publication de comptes consolidés
Application des normes IAS/IFRS : pratique actuelle en
Allemagne

**OPTIMISATION DE VOTRE IMPLANTATION ET
MAITRISE DES COÛTS**

- Budget et contrôle des coûts
- Comment assurer un service optimal tout en ayant
une réelle maîtrise des coûts
- Outsourcing et autres solutions d'organisation
administrative



